

« de Bonne, seigneur de Lesdiguières, maréchal de  
« France, lieutenant général pour le roi au gouvernement  
« du Dauphiné. Quant aux redevances, soit du dit  
« Treffort, soit du dit Pont-d'Ain, il n'a pu les déclarer à  
« cause qu'il est nouveau possesseur. »

Peu d'années après, Lesdiguières achetait encore, le 15 mai 1616, des sires d'Urfé, les terres de Pont-de-Veyle et de Châtillon, pour le prix de 55,000 livres.

Le maréchal fit d'importantes réparations au château du Pont-d'Ain, que les guerres récentes avaient détérioré. Il y ajouta même une grosse tour au sud-est, qui porta pendant longtemps le nom de *tour du Connétable*.

Lesdiguières avait épousé en premières noces Claudine de Bérenger, morte en 1608, de laquelle il eut une fille, Magdeleine, mariée à Charles, duc de Créqui. Il avait noué des relations adultères avec une femme jolie et intrigante, Marie Vignon, épouse d'Ennemond Matel, marchand de soie à Grenoble.

Ce malheureux Matel fut tué, un soir d'hiver 1614, en revenant de sa maison de campagne, à une lieue de Grenoble, au bord d'un grand chemin. On accusa de ce meurtre un émissaire du duc de Savoie, un certain colonel *Allard*. Le Parlement de Grenoble le fit arrêter, mais Lesdiguières le fit mettre en liberté, et obtint pour lui des lettres d'absolution en 1615.

Après la mort de Matel, qui ne pouvait arriver plus à propos, Lesdiguières songea à épouser Marie Vignon et à légitimer ainsi les deux filles, Charlotte et Françoise, qu'il avaient eues de ses relations avec elle. Toutefois, il fallait l'ennoblir, afin qu'il n'eut pas trop l'air de déchoir en lui donnant son nom. Aussi il lui inféoda le marquisat de